

MARNEet**GONDOIRE**

communauté d'agglomération

Lettre

d'information



www.marneetgondaire.fr

EDITO



Belle année 2009,



Le 6 janvier dernier, Michel Chartier, Président de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire, vous présentait ses vœux au Centre culturel de Saint Thibault des Vignes. Une cérémonie placée sous le thème de la restructuration du Pôle-gare de Lagny-Thorigny-Pomponne. Faisant suite au traditionnel film de l'année écoulée et présenté sur pas moins de quinze écrans, le Président a tenu à rendre honneur à Christophe COCOZZA, ancien directeur général adjoint en charge de l'Aménagement pour la Communauté ainsi qu'à M. PELLISSIER, ancien Maire de Dampmart. Voici son discours...

2

« Nous voilà donc investis de nouveaux mandats qui nous ont été confiés pour un peu plus de 5 ans. Il nous appartient, surtout en cette période mouvementée et difficile (et qui ne manquera pas d'engendrer des replis sur soi), d'assurer et d'assumer pleinement les responsabilités qui nous incombent, aussi bien à l'échelle communale qu'intercommunale. A l'échelle intercommunale, cette responsabilité doit s'appuyer sur un partage clair et précis des compétences que nous avons librement choisies ensemble de confier à notre Communauté d'Agglomération.

L'image et la cohérence de notre territoire, s'appuyant sur une volonté politique de développement durable, doit être notre ligne de conduite avant toute autre considération locale ou partisane. Soyez assurés de ma détermination sans faille, pour que l'intérêt général et la solidarité entre toutes les communes de Marne et Gondoire soient la ligne directrice de tous les projets et actions que nous aurons collectivement à mettre en œuvre dans ce nouveau mandat qui s'annonce.

Au-delà de 2009, permettez-moi aujourd'hui de vous esquisser une feuille de route pour le mandat qui nous attend. Ce ne sont bien sûr que des orientations, des réflexions qui nécessiteront dans les semaines qui viennent des discussions et des approfondissements entre nous, notamment, pour certaines, au moment de l'examen du budget 2009, dont je peux annoncer, (pour vous rassurer), qu'il sera très honorable, malgré la crise financière et économique. Reprenons les 4 piliers de notre politique de développement durable.

L'aménagement du territoire tout d'abord.

L'élaboration de notre SCOT (Schéma de Cohérence et d'orientation Territoriale) est officiellement parti. Ce SCOT devra bien sûr réaffirmer notre volonté et notre détermination que soit préservé l'équilibre actuel des espaces naturels y compris agricoles, aussi bien dans le secteur 3 de Marne la Vallée (je pense au-delà des sites classés des vallées de la Brosse et de la Gondoire, à la plaine agricole de Jossigny et au site de la Croix Blanche), qu'au nord de la Marne, au-delà de l'aqueduc de la Dhuis ainsi que les espaces naturels sensibles de Pomponne, Chalifert et de Lesches. Nous organiserons, la première semaine de mars, un séminaire ou un colloque d'une journée, auquel seront notamment invités tous les conseillers municipaux de toutes les communes concernées afin de présenter ce futur SCOT, son contenu, la démarche, le planning. Cette présentation sera suivie d'un débat auquel seront conviés nos principaux partenaires et acteurs (Département, Région, Etat, EPAMarne, chambres consulaires, intercommunalités voisines, etc.), autour du thème: « quel enjeu pour notre territoire dans la décennie à venir » ?



Le développement économique, ensuite.

Enjeu déterminant s'il en est, en cette période de crise, aussi bien en terme de moyens pour la mise en œuvre de nos politiques, que de nous permettre de maintenir et d'offrir des emplois aux habitants de notre territoire. Deux nouvelles zones d'activités sont d'ores et déjà opérationnelles. Celle du Gué Langlois à Busy-Saint-Martin et celle du Chêne Saint Fiacre à Chanteloup. Les premières entreprises (après le centre commercial du Pré aux Chênes) démarreront leurs activités dans les prochains mois. La zone d'activité de Lamirault à Collégien, sur plus de 30 hectares, verra sa commercialisation débuter en 2009, de même que celle de



Jossigny, de part et d'autre du futur hôpital dont je rappelle qu'il ouvrira ses portes dès 2012. Nous travaillons à rendre également opérationnel le plus rapidement possible deux autres zones. La 2^{ème} tranche de la zone des Vallières à Thorigny et la zone du Clos Saint Eloi à Chalifert. A toutes ces nouvelles zones, n'oublions pas notre volonté de réhabiliter les zones d'activités de Lagny et de la Courtillière à Saint Thibault. Le diagnostic est engagé. L'objectif est la nomination d'un maître d'œuvre pour l'été et un projet complet avant la fin de l'année. Je voudrais rappeler que sur l'ensemble de ces nouvelles zones d'activités, il est prévu la mise en place d'une charte de haute qualité environnementale et que le projet de réhabilitation va de paire avec une démarche d'écologie industrielle.

Troisième volet, l'habitat.

C'est l'enjeu majeur du mandat qui s'annonce. Enjeu d'autant plus majeur qu'il s'agit d'un domaine dont nous avons souhaité que la compétence soit partagée, afin que nous puissions ensemble permettre et favoriser l'accès au logement pour les habitants de notre territoire, aussi bien pour offrir un logement à ceux qui en ont le plus besoin, que de favoriser un parcours résidentiel. Nous avons, dans le mandat précédent, élaboré un Plan Local de l'Habitat (PLH), validé à l'unanimité. Les services de l'Etat ne nous l'ont toujours pas approuvé au moment où je vous parle. Nous allons donc remettre ce plan en chantier afin que chacun puisse se mobiliser pour répondre à cet enjeu incontournable à la dynamique de notre territoire. Plusieurs opérations importantes sont d'ores et déjà engagées. Je pense aux plus de 500 logements de Chanteloup, sous la responsabilité d'EPAMarne. Je pense également à la nouvelle ZAC de Saint-Thibault, sous la responsabilité de la commune, avec près de 350 logements. Dans ces deux exemples, chacun a tenu à ce qu'une part significative de logements dits sociaux y soit consacrée. Mais il y a aussi des opérations plus modestes qui verront le jour dans les prochains mois comme une opération de 100 logements à Collégien, dont une part significative sera réservée au logement en accession sociale, ainsi qu'un programme de 50 logements à Dampmart



avec la ZAC des Cordonniers. Il est également important de citer des opérations plus ponctuelles et mieux adaptées à

nos villages comme l'exemple des réalisations passées et en cours à Conches. D'autres opérations sont en cours de réflexion, comme une résidence intergénérationnelle à Thorigny ; ainsi qu'un projet ambitieux d'éco-quartier qui réunirait la ZAC de Saint Thibault et le futur projet d'opération immobilière à Lagny sur le site de l'hôpital actuel. Mais ces projets ou opérations ne doivent pas nous faire oublier la nécessité de nous pencher sur la nécessaire réhabilitation des quartiers de logements sociaux existants. Je proposerai, dans les prochains jours, aux Maires de Saint Thibault, Lagny et de Thorigny de réfléchir à une démarche globale de rénovation de ces ensembles. Cette réflexion pourrait alors déboucher sur une extension de nos compétences dans ce domaine, mais aussi sur un projet de programme pluriannuel ambitieux de rénovation, en partenariat, bien sûr, avec les différents bailleurs sociaux concernés. A titre d'information, une démarche de ce type a déjà été entamée pour le Foyer des Jeunes Travailleurs situé à Lagny.

Quatrième volet, les déplacements.

Quelques mots sur le Pôle Gare. Projet structurant de Marne-et-Gondoire, mais aussi projet qui marque notre volonté de faire des transports collectifs un atout majeur du développement de notre territoire. Les travaux, qui débuteront dans quelques semaines, dureront environ 3 ans. Nous avons tenu à ce que le déroulement de ce programme permette de maintenir des conditions d'accès optimum à la gare SNCF et à la gare routière ainsi qu'aux différents commerces du quartier.



3

Deuxième atout majeur de notre politique de déplacement, le Plan Local de Déplacements (PLD). Approuvé définitivement au printemps dernier, nous devons désormais nous mobiliser pour donner tous les moyens au Syndicat des Transports des secteurs 3 et 4 de Marne-la-Vallée pour mettre en œuvre ce plan. Mais au préalable, il est important que nous intervenions de manière déterminée auprès du STIF et de la Région pour que le renouvellement de la convention avec le transporteur nous garantisse une maîtrise et une lisibilité sur les conditions financières de l'exploitation du réseau de transport collectif sur notre territoire.

Troisième élément, les circulations douces. Après la Vallée de la Brosse, la promenade le long de l'aqueduc de la Dhuis, la première tranche de la vallée de la Gondoire à Chanteloup et Saint Thibault, et en attendant très bientôt l'ouverture de la promenade des bords de Marne à Pomponne, c'est la deuxième tranche des travaux de la vallée de la Gondoire à Conches et à Gouvernes qui débuteront en 2009. D'autre part, je propose que soit lancée dès cette année une étude d'aménagement des Bords de Marne, dans la continuité de Pomponne, sur Thorigny et Dampmart, afin de se reboucler sur la promenade de la Dhuis.

Pour compléter cet effeuillage des compétences quelques chiffres sur les équipements publics.

Le Moulin Russon aura accueilli en 2008, 276 classes regroupant 7.787 enfants (et 11.700 visiteurs).

Le Centre aquatique inauguré en juillet a accueilli tous les groupes scolaires primaires de Marne et Gondoire et il a réalisé 110.000 entrées, au-delà de nos espérances.

Le Parc culturel de Rentilly, dont il nous reste à réhabiliter le Château, a accueilli les groupes scolaires de Saint Thibault, Pomponne, Lesches, Chanteloup, Jossigny et il a eu une fréquentation, hors du Festival PrinTemps de paroles, de près de 6.000 visiteurs en 2008.

Je ne peux terminer ce tour d'horizon des actions et projets actuels ou futurs de Marne et Gondoire sans remercier du fond du cœur l'ensemble des personnels de la Communauté d'Agglomération pour leur énergie, leur dynamisme et leur dévouement, donnant ainsi une image exemplaire du service public.

Permettez-moi d'y associer l'Office de Tourisme, les Environ'hôtes et l'UCPA. Un grand merci également au Département de Seine-et-Marne, à la Région et à l'Etablissement public pour leur soutien de nos projets.

Je souhaiterais terminer par une question d'actualité.

Le renforcement des Intercommunalités et l'extension de leurs périmètres. Le gouvernement a annoncé qu'il allait d'ici quelques semaines proposer un projet de loi permettant de simplifier l'organisation des institutions territoriales (Région, Département, Intercommunalité, Commune) et, dans ce cadre, redonner un poids plus important aux Intercommunalités quant à l'extension de leurs compétences et de leur périmètre. Quitte à vous surprendre, je suis en parfait accord sur les premières orientations qui sont envisagées et qui permettraient de rendre beaucoup plus efficace l'action publique, quand on connaît l'im-

portance de cette dernière sur une politique de l'aménagement ambitieuse et plus cohérente, sans oublier la capacité des collectivités publiques de

parlementaires pour qu'ils soutiennent ces projets, et qu'ils ne faiblissent pas devant les lobbies de certains élus locaux (quelque soit leur couleur politique) dont la tentation sera d'être conservateur face à la perte potentielle d'une partie de leur position.

Concomitamment, Monsieur le Préfet nous a interrogés sur la relance et la pertinence de l'évolution de l'Intercommunalité en Seine-et-Marne. Permettez-moi, avant que nous en débattions en Conseil Communautaire de fin janvier, de vous livrer quelques réflexions personnelles sur le sujet. Tout d'abord et avant toute chose, je tiens à réaffirmer que Marne et Gondoire ne cherche en AUCUNE MANIERE à solliciter telle ou telle Commune ou toute Intercommunalité pour venir grossir notre Communauté d'Agglomération. Et qu'il n'y a de ma part dans ce dossier, très ou trop sérieux, aucune velléité de pouvoir ni de stratégie politicienne. A contrario, nous nous devons d'écouter et de répondre favorablement aux sollicitations qui pourraient venir de certains de nos collègues dans la mesure, bien entendu, où ils souhaiteraient partager et s'associer au PROJET qui est le nôtre. Dans cette hypothèse, il me semble que les Communes d'Annet-sur-Marne et de Jablines pour le nord de notre territoire, dans la continuité de l'adhésion de Lesches, Montévrain à l'est, Commune historique du secteur 3, avec qui d'ailleurs nous élaborons le SCOT, ainsi que la Commune de Ferrières et/ou la Communauté de Communes de la Brie Boisée au sud, pourraient, si elles le souhaitent, avoir toute leur place dans Marne et Gondoire. Mais, encore une fois, c'est à elles et à elles seules d'en décider.

Voilà, il me reste le plus agréable : très bonne année 2009 à Marne et Gondoire et à toutes ses communes. Très très très bonne année à vous tous et à vos familles. »

MERCI

Michel CHARTIER
Président de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire.

participer plus efficacement à la relance économique. Aussi je voudrais aujourd'hui m'adresser à nos





Marne et Gondoire vous transporte...



Le 13 janvier dernier, Michel CHARTIER organisait une réunion publique à destination des commerçants du Pôle-Gare de Lagny-Thorigny-Pomponne. Pas moins de 114 personnes ont répondu présent; signe sans doute d'une curiosité, d'une envie mais aussi d'une inquiétude sur le déroulement de la restructuration. Assisté de Marie-Christine GUILLAUME, Maire de Pomponne et Vice-Présidente de Marne et Gondoire déléguée au Pôle-Gare, Thibaud GUILLEMET, Maire de Thorigny-sur-Marne et Vice-Président de Marne et Gondoire et Alain Romer, architecte du projet, le Président CHARTIER a su répondre aux interrogations de la salle. Retraçant quelque peu l'historique et le contexte du projet, il s'est plus particulièrement attardé sur le futur dispositif de stationnement, la création d'une nouvelle gare routière reconnaissable par un auvent très contemporain, et les différents aménagements à venir. La seconde partie de son intervention fut consacrée à l'explication du phasage du chantier. Découpé en neuf phases pour ce dernier, le Président a su expliquer le détail de chaque temps révélant au fur et à mesure la métamorphose de ce pôle d'échanges et ponctué au final par une représentation vidéo en trois dimensions. En clôture, il paraissait alors nécessaire d'expliquer la stratégie de communication sur ce projet. Des lettres d'informations, des tracts, des affiches, des panneaux de chantier, des totems et une exposition... vont être mis en place. Non pas politique et institutionnelle, la communication sera sélective, informative et au contact des usagers, commerçants et élus du territoire.

→ Plus d'informations très prochainement sur le site internet de Marne et Gondoire, rubrique Pôle-Gare! www.marneetgondoire.fr.



Toujours une longueur d'avance...

Le Centre aquatique de Marne et Gondoire n'en finit pas de nous surprendre ! En effet la fréquentation dépasse de loin nos espérances. Avec ses six mois d'ouverture, le Centre a accueilli 109 437 baigneurs ! Il faut alors distinguer que ce chiffre se décompose par 13 776 scolaires, 12 224 entrées «clubs», le reste étant le public soit 83 437 personnes dont 2530 provenant de centres de loisirs. Les prévisions 2009 sont très encourageantes. Les maîtres-nageurs prévoient d'organiser des stages d'apprentissage de la natation pour les enfants pendant les vacances de février et de Pâques. Pour finir de nombreuses animations diverses sont d'ores et déjà programmées. Soirées à thème, séances d'aquagym pendant les vacances, animations culturelles vous donnent rendez-vous prochainement!

→ Plus d'informations sur www.centreaquatique-camg.fr ou 01 60 94 00 98

5



Dernière minute,

Prenez votre plus belle plume et notez que les prochains bureaux et conseils communautaires auront lieu le:

- Bureaux à 20h45: le 12/01/2009, le 19/01/2009, le 26/01/2009, le 16/02/2009, le 2/03/2009, le 9/03/2009, le 16/03/2009, le 6/04/2009, le 27/04/2009, le 4/05/2009, le 25/05/2009, le 1/06/2009, le 8/06/2009, le 15/06/2009

- Conseils à 20h45: le 9/02/2009, le 30/03/2009, le 18/05/2009, le 29/06/2009: **les conseils communautaires sont ouverts au public.**

→ Salle du conseil au siège de la Communauté d'Agglomération, domaine de Rentilly, 1 rue de l'étang, 77 600 Bussy-Saint-Martin
Tél. 01 60 35 43 50

Lettre d'information 3

Imprimé sur du papier recyclé

Directeur de la publication: Michel Chartier
Rédaction: Dorian Cathenoiz, Alexandre Oberlin
Conception-réalisation: Alexandre Oberlin,
chargé de la communication
Tél.: 01 60 35 43 57

Photos: CAMG
Dépôt légal: janvier 2009
Tirage: 1000 exemplaires
Impression: Les Ateliers réunis

Domaine de Rentilly
Bussy-Saint-Martin BP29
77607 Mame-la-Vallée Cédex 3
Tél.: 01 60 35 43 50
Fax.: 01 60 35 43 63
accueil@marneetgondoire.fr
www.marneetgondoire.fr

Développement économique

Les zones d'activités progressent!



Vue schématique de la future ZAE du Gué Langlois

Aux abords du Parc culturel de Rentilly, la zone d'activité économique du Gué Langlois se dessine et l'ossature des entreprises se profile. On distingue aujourd'hui très nettement cinq bâtiments en chantier. Actuellement 6 signatures de vente sont actées et 3 promesses en cours. L'arrivée des premières entreprises se profile pour fin janvier 2009, les autres étant prévues pour le printemps. 55% de cette ZAE sont à ce jour commercialisés. Les autres ZAE ne sont pas en reste. La Communauté d'Agglomération de

Marne et Gondoire vient de lancer la commercialisation de 15 hectares de terrain pour la ZAE du Chêne-Saint-Fiacre à Chanteloup-en-Brie, 15 hectares aussi au Nord de la ZAE de Lamirault située sur la commune de Collégien (avec des lots de 5500m² à 2hectares) ainsi que 2 hectares de terrain à l'est de la ZAE des Portes de la Forêt, toujours sur cette même commune.

→ Retrouvez prochainement de nouvelles informations du développement économique sur le site internet de Marne et Gondoire www.marneetgondoire.fr

En bref...

• Créer son activité sur Marne et Gondoire, bénéficiez d'un conseil personnalisé par des professionnels !

Vous avez un projet de création ou de reprise d'entreprise, vous êtes tout jeune chef d'entreprise, la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire met à votre disposition, à compter du mois de janvier 2009, un service de conseils assuré par des professionnels.

RDV individuels tous les 2^{èmes} et 4^{èmes} mardis de chaque mois
Tél : 01 60 35 43 59
Contact : Patricia BEAUGEARD, chargée de mission développement économique

• En faveur du haut débit, le Conseil Général de Seine et Marne s'est donné pour objectif d'en assurer l'accès à toutes les entreprises seine-et-marnaises au travers du projet «sem@phor 77». Il a choisi de développer les accès à l'Internet rapide sur l'ensemble du territoire pour garantir à toutes les entreprises seine-et-marnaises les moyens d'accroître leur compétitivité. Contact : SEMAFOR77, Stéphane Ferrill au 01 60 33 44 52 et www.semafor77.fr

• 2 nouvelles entreprises pour la ZAE du Gué Langlois, 1 pour la ZAE du Chêne-Saint-Fiacre.

- ALTO ingénierie (Gué Langlois)
1 avenue du Gué Langlois
77600 Bussy St Martin
01 64 68 18 50
www.alto-ingenierie.fr
Bureau d'étude technique spécialisé et engagé dans la maîtrise de l'énergie et de l'environnement.

- Agence LAECA (Gué Langlois)
1 avenue du Gué Langlois
77600 Bussy St Martin
06 87 14 25 01
www.laeca.fr

Agence de prestations de services auprès des entreprises, et plus particulièrement dédiée aux PME/PMI.

- Société EUROFARAD (Chêne-Saint-Fiacre)
Arrivée de l'entreprise pour le premier trimestre 2009 (déménagement du centre de Lagny sur Marne)
Fabricant de composants électroniques.



Equipements publics

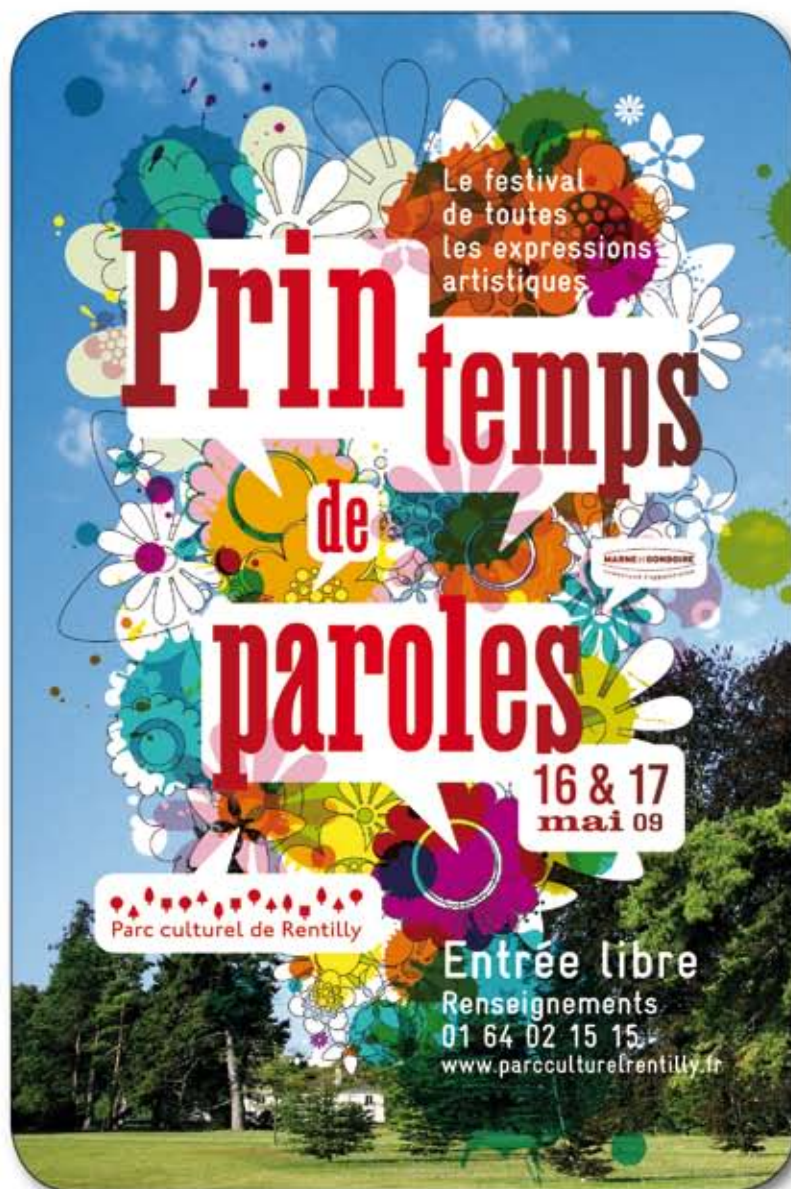



Parc culturel de Rentilly

Un, deux, trois, quatre cinq et six!

Les 16 et 17 mai prochains, sixième édition du Festival PrinTemps de paroles. Six mots alors pour le décrire. Curieux, intéressant, divertissant, étonnant, époustoufflant, sidérant. Ce festival n'est similaire à aucun autre. Il créera une nouvelle fois une symétrie parfaite entre le charme et l'envoûtement. Six cent soixante six, signe du mal, mauvais présage, la cicatrice est encore là. Non la pluie ne s'invitera pas cette année, les artistes amèneront le soleil au Parc culturel de Rentilly. Le signal est maintenant donné, notez, entourez ou même découpez la date du prochain festival sur vos agendas. Une belle programmation se profile. Sans vous la dévoiler, de nombreuses surprises sont au rendez-vous, seul le vent est au courant. Il siffle de plaisir à travers les arbres comme pour nous narguer, mais il ne dit mot. Un nouveau cycle démarre, à peine le temps de profiter de ce début d'année, déjà l'envie nous prend d'avancer le temps. De cinq mois tout au plus, non pas six, car alors il sera trop tard, le festival, à nouveau derrière nous. Un nouveau cycle commencera. Dans l'absolu, nous sillonerons le Parc à la recherche du moindre indice. Si par mégarde, le festival nous livrait le moindre secret, nous le ferons circuler à six, soixante six, six cents soixante six et pourquoi pas à six mille six cent soixante six d'entre vous. Résumons enfin, PrinTemps de paroles, cinq syllabes et définitivement une signature, « festival de toutes les expressions artistiques ».

Entrée libre



Le festival de toutes les expressions artistiques

PrinTemps de paroles

16 & 17 mai 09

Parc culturel de Rentilly

Entrée libre
Renseignements
01 64 02 15 15
www.parculturelrentilly.fr

7

Le crieur de messages est de retour! Laissez dès à présent votre message sur lecrieur@mameetgondaire.fr. Il sera diffusé au public lors du prochain festival...

31 janvier · 19 h 30

Musique française

à l'aube du XVIII^e siècle

Ensemble Résonance

Hotteterre, Dieupart

Demachy, Couperin

Marais, de Visée

Danican, Philidor

1^{er} février · 16 h 15

Louis XIV un roi danseur

C^{ie} Les Fêtes galantes

Conférence
musicale
et dansée

frisson baroque

31 janvier

1^{er} février

2009

entrée libre

réservation obligatoire
pour chacun des spectacles
au 01 60 35 43 50

1^{er} février

11 h 30 · 15 h 00

Soupirs d'Orphée

Ensemble Fa7

Clérambault

Charpentier

Lambert

Monteverdi